

Consignes, discipline et solidarité

Lausanne, 13.03.2020 – **Les cas de Coronavirus apparus dans notre canton et en Eglise appellent le Conseil synodal à faire observer une vigilance permanente, une ferme prévention et une absolue discipline. Il s’agit de contribuer efficacement à la non propagation du virus en lien avec les consignes des autorités fédérales, cantonales, sanitaires et ecclésiastiques.**

A situation exceptionnelle, dispositions exceptionnelles

Le CS, autorité exécutive de l’EERV, demande expressément d’appliquer les mesures prises par le Conseil d’Etat ce jour pour endiguer la transmission du virus, notamment à travers les différentes rencontres d’Eglise. Une attention mutuelle et particulière est portée sur les populations à risque au principe de solidarité individuelle et collective.

En lien avec les différentes parties prenantes, les dispositions ci-après ont été décidées. Ces mesures sont exigeantes - parfois difficiles à prendre - mais nécessaires, veuillez vous y conformer strictement jusqu’à nouvel avis :

services funèbres

- maintien des cérémonies uniquement dans l’intimité, maximum 50 personnes

rencontres communautaires et culturelles

- suspension des cultes, sainte-cène, visites, soupe de carême, camps à l’étranger, assemblées, colloques, conseils, réunions, séances, cérémonie des Rameaux, camps, rencontres d’enfants et de catéchisme, etc. (liste non exhaustive)
- des formes alternatives de culte et de présences à distance sont en cours de définition

aumôneries auprès d’institutions, EMS et relation d’aide

- une ligne téléphonique dédiée est mise en place
- se conformer aux règles spécifiques édictées par les établissements

collaborateurs sous contrat

- priorisation des travaux selon leur urgence
- favoriser le télétravail
- les cas de maladie, confinement ou inactivité sont à annoncer à anouk.thommen@eerv.ch, copie à anne-sophie.rouve@eerv.ch; certificat médical à transmettre dans les 10 jours ouvrables
- des informations supplémentaires suivront.

Carême agile, cohérence et bon sens

Cette période de carême chahutée, invite à incarner et habiter autrement les activités d’Eglise où cohérence et bon sens sont sollicités.

Ce temps freinant le relationnel habituel, enjoint à prendre encore plus soin les uns des autres, encourage à penser différemment et à faire preuve d’agilité institutionnelle et individuelle. C’est également un appel clair à la discipline.

Information, contacts et renseignements

Pour les questions spécifiques, le contact de la cellule de crise est activé 7/7 de 9h à 20h, auprès du Conseil synodal, conseil.synodal@eerv.ch, tél. 021 / 331 21 54.

Le CS invite chacune et chacun à se conformer aux prescriptions de l'OFSP et suivre les recommandations relayées par les moyens ci-dessous :

- lecture des journaux et communiqués officiels informant régulièrement de l'évolution de la propagation du virus
- communication du Conseil d'Etat
- communication du Conseil fédéral
- site internet de l'OFSP
- site internet de l'Etat de Vaud, hotline.

Une gratitude particulière est exprimée auprès du Conseil d'Etat en ce jour solennel. Prenons soin les uns des autres et prions.

Si un membre du corps souffre, tous les autres membres du corps souffrent avec lui (1 Co 12, 26).

Contact médias

- Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'EERV
079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch